

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 19 janvier 2022.



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 15 septembre 2021 à 18 h 30, dans la salle communautaire de Louvicourt au 447, route 117

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
Mme Louise Landry, conseillère de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative aux communications et secrétaire d'assemblée
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
Poste vacant

ASSISTANCE : 2

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 35. Elle informe du tirage de la corporation du Village minier avec un prestigieux prix d'une valeur équivalente à 5 oz d'or.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il sera modifié et les sujets seront ajoutés lors de la rencontre. Il est proposé par Mme Line Charest de l'adopter avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-07

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2021

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Louise Landry, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-08

4. Élections au conseil de quartier

Mme Vanessa Webster, résidente du quartier, est présente et désire poser sa candidature. Comme aucune opposition n'est offerte et qu'un poste est vacant depuis quelques temps, elle est élue pour une période de 2 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-09

5. Village minier

Les carnets de santé sont terminés. Cependant, ils ne répondent pas aux exigences voulues. Ils seront revus pour apporter les modifications nécessaires.

De plus, la présidente informe qu'un nouveau poste d'agent du patrimoine sera créé pour aider à la gestion de l'inventaire des bâtiments de la Ville ainsi que la gestion du Village minier.

6. Jeu libre dans la rue

Une demande d'ajout pour la rue Laurier a été déposée auprès de la présidente de la part de Mme Marielle Gauthier. La présidente informe que la trousse lui sera remise pour enclencher le processus. Elle fait également un bref retour sur le fonctionnement du projet.

Il est proposé par Mme Louissette Landry, appuyé de M. John Rollin, de recommander l'ajout de cette rue dans le projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-10

7. Itinérance

La présidente donne de l'information générale sur la problématique. Elle distribue une feuille explicative sur les actions entreprises par la Ville.

8. Entretien des chemins non asphaltés

Plusieurs personnes désirent soulever le mauvais entretien des chemins de villégiature dans le secteur des chemins Chimo, Guéguen, Matchi-Manitou, Baie Vauquelin et Denain. Comme l'entreprise Eacom a des travaux en cours dans ce secteur, ils effectuent l'entretien conjointement avec la Ville. La présidente souligne qu'il peut être difficile d'avoir un entretien impeccable, vu le statut de villégiature de ceux-ci.

9. Varia

Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- a) **Mine Eldorado** : La présidente donne une mise à jour sur les opérations de la minière. La rampe souterraine est en construction. Elle permettra la réduction du nombre de camions sur la route. La fin des travaux est prévue en décembre 2021.

Du forage sera réalisé au Nord du lac Guéguen. Les riverains seront informés du début des travaux.

Une œuvre d'art a été ajoutée pour remplacer le projet d'art des silhouettes bleues, initialement réalisé par des élèves de la polyvalente le Carrefour il y a quelques années. D'ailleurs, les silhouettes seont rafraîchies et réinstallées;

Enfin, la durée du parc à résidus est maintenant réduite à 3 ans. Plusieurs options s'offrent, telles que le remplissage de la fosse à ciel ouvert ou la réutilisation de l'ancien site à résidus minier de la mine Lamaque;

- b) **Minière O3** : La nouvelle compagnie minière a deux projets dans sa mire qui sont le projet Alpha situé à l'Est de la Ville ainsi que le projet Marban situé dans le quartier Dubuisson;
- c) **Résidences étudiantes** : La construction est débutée. Rappelons que trois unités seront construites et accueilleront des étudiants du cégep, de l'université ainsi que du centre de formation professionnel.

10. Activités à venir

- **Saison de spectacles** : La programmation sera offerte aux 2 mois, pour permettre de s'adapter si la situation concernant la pandémie devait changer rapidement. La présidente souligne que pour assister à une représentation la personne doit posséder son passeport vaccinal;
- **Élections** : La présidente informe les gens présents qu'elle déposera sa candidature pour un mandat supplémentaire pour le quartier #6. Elle rappelle que les élections auront lieu le 7 novembre;
- **Concert d'orgue** : Le dimanche 19 septembre aura lieu un concert. Le passeport vaccinal sera exigé. Les gens qui le désire pourront offrir une contribution monétaire de façon volontaire.

11. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a) Numérotation civique** : Des résidents ont dû assumer le coût de leur nouvelle pancarte d'adresse civique il y a environ un an et elle n'est toujours pas installée. La présidente fera un suivi auprès du service responsable;
- b) Vitesse, rue St-Jacques** : Un citoyen est présent pour demander si une affiche de réduction de la vitesse à 40 km/h peut être installée sur la rue. La présidente souligne que la problématique est présente depuis plusieurs années et est occasionnée par le statut de la rue. Il s'agit d'une rue collectrice. Cependant, tant que la voie de contournement Est ne sera pas construite, la problématique demeurera. Il demande également si de la surveillance policière supplémentaire peut être effectuée. La présidente souligne la possibilité de construire des îlots de béton à certaines intersections pour permettre la réduction naturelle de la vitesse des automobilistes.

Ce même citoyen désire également porter à l'attention de la présidente que l'affiche de sa rue est toujours identifiée comme étant « Sigma Road ». Il se questionne à savoir si elle peut être changée pour l'être en français. Il effectuera la demande via le formulaire du site Web.

12. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 19 janvier 2022 à la salle des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Vanessa Webster appuyée de Mme Louise Landry de lever la séance. Il est 20 h 06.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-09-11

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE